



SPASEEN-FO

Syndicat des **Personnels**
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale

Montreuil,
Le 18 mai 2015



Entretiens professionnels : Individualisation contre garanties statutaires

La « saison des entretiens professionnels », moment clef de la carrière, comme le rappelle la circulaire BIATSS 2015, est rouverte avec son cortège de dysfonctionnement et les mêmes désillusions des agents :

- Entretiens qui ne se déroulent pas ;
- Entretiens faits par deux supérieurs ;
- Fiche de poste inexistante ou non portée à la connaissance des agents ;
- Comptes rendus d'entretien non présentés aux agents, après leur entretien, ni « remontés » aux autorités administratives. De fait, nombre de collègues sont écartés des propositions de réductions d'ancienneté.

Le SPASEEN-FO réaffirme son exigence d'abrogation de l'entretien professionnel.

La valeur professionnelle de l'agent n'est plus appréciée à partir de son activité avec objectivité alors qu'elle conditionne l'attribution des réductions d'ancienneté et intervient de plus en plus dans l'attribution des promotions.

Aujourd'hui, chaque agent est renvoyé à sa relation individuelle avec son évaluateur, lui-même soumis à évaluation sur la réalisation de ses propres objectifs.

Les collègues hésitent à entamer une procédure de contestation longue et hasardeuse. C'est une remise en cause du paritarisme et du rôle des commissaires paritaires qui représentent les intérêts des agents.

Toujours plus d'individualisation, toujours moins de garanties statutaires.

Injustice, arbitraire, assujettissement de chaque agent à son évaluateur, absence de réelle possibilité de recours, tout est mis en œuvre pour substituer à la gestion statutaire collective une relation contractuelle individualisée par la fixation d'objectifs individuels, dans un contexte professionnel qu'aucun agent ne maîtrise et qu'il n'a pas décidé : dotation en personnel, collègues absents non remplacés, surcharge de travail.

Les conditions de travail des agents se dégradent de façon continue suite aux suppressions de postes des années précédentes, des réorganisations et mutualisation de services, aux missions et tâches supplémentaires qui alourdissent un quotidien déjà bien assez lourd.

C'est dans ce cadre que le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), véritable individualisation de l'indemnitare et des traitements, mais aussi des carrières, va se mettre en place.

C'est pourquoi le SPASEEN-FO revendique :

- ✓ l'abandon des entretiens d'évaluation,
- ✓ l'attribution de mois de réduction d'ancienneté pour tous,
- ✓ le respect des règles collectives de gestion, dans le cadre des statuts particuliers.

**Pour la défense de nos statuts et de nos missions,
j'adhère au SPASEEN-Force Ouvrière !**

**FNEC-FP FO Nos statuts sont nos droits...
Défendons-les !**